



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2014 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue St-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa;
Mesdames les conseillères Dana Chevalier, Andrée Deschamps;
Messieurs les conseillers Ryan Young, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault;

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

M. Martin Bonhomme, greffier par intérim agit comme secrétaire de la présente séance en l'absence de Me Lucie Gendron.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

03-061-14 Ouverture de la séance

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Michel Boudreault

D'ouvrir la séance ordinaire du 10 mars 2014. Il est 19 h 30

Adoptée à l'unanimité.

03-062-14 Ordre du jour

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Andrée Deschamps

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

03-061-14 Ouverture de la séance
03-062-14 Ordre du jour

- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Dépôt de la correspondance**
- 4. Adoption de procès-verbaux du conseil**
 - 03-063-14 Adoption de procès-verbaux
- 5. Conseil d'agglomération**
 - 5.1. Orientations du conseil
 - 03-064-14 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 27 mars 2014
 - 5.2. Autres sujets
- 6. Sécurité publique**
 - 03-065-14 Octroi de contrat pour la fourniture d'un système d'alarme incendie – bâtiments municipaux – Appel d'offres sur invitation
 - 03-066-14 Entente avec la Société protectrice des animaux de l'Ouest de l'Île
- 7. Développement communautaire**
 - 03-067-14 Adoption de la grille de tarification pour les services culturels, sportifs, des loisirs et communautaires
 - 03-068-14 Autorisation de marcher dans certaines rues de la Ville pour la tenue de la marche annuelle la <Marche pour l'eau> organisée par l'école secondaire Saint-Georges
 - 03-069-14 Autorisation de tenir un barrage routier les 19 et 20 avril 2014 sur le boulevard des Anciens-Combattants
- 8. Urbanisme**
 - 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 03-070-14 PIIA pour le 91 rue Sainte-Anne
 - 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
 - 8.3. Autres sujets
- 9. Services techniques**
 - 9.1. Autorisation de dépenses.
 - 03-071-14 Octroi de contrat pour la fourniture et pose de béton bitumineux pour l'année 2014
 - 03-072-14 Octroi de contrat pour la fourniture de service de coupe de gazon dans le quartier nord pour les saisons estivales 2014 et 2015 avec possibilité de prolongation d'une année additionnelle

- 03-073-14 Correction de montant dans l'octroi de contrat pour la fourniture de services de laboratoire pour la réfection de la rue Garden City
- 9.2. Conclusion de contrats
- 9.3. Acceptation de plans
- 9.4. Réception de travaux
 - 03-074-14 Décompte final de construction dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase II)
- 9.5. Autres sujets
 - 03-075-14 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour la fourniture du service d'entretien des terrains sportifs année 2014 avec trois années d'option de prolongation
 - 03-076-14 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un véhicule Ford F550 châssis XL 2014 ou plus récent
- 10. Environnement**
 - 03-077-14 Évènement mondial « Heure pour la terre » - Édition 2014
 - 03-078-14 Demande d'un permis - *Loi sur les pesticides*
 - 03-079-14 Proposition de changement de jour de collecte de recyclage
 - 03-080-14 Participation au 8^e Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal
- 11. Développement économique et touristique**
- 12. Finances**
 - 12.1. dons / promotions / aides financières
 - 12.2. Autres sujets
 - 03-081-14 Adoption des comptes
 - 03-082-14 Imposition d'un avis de réserve – Centre multifonctionnel – Partie du lot 1 559 478 du cadastre du Québec
- 13. Administration et greffe**
 - 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
 - 13.2. Opérations Immobilières
 - 13.3. Autres sujets

- 03-083-14 Rejet des soumissions relativement à un appel d'offre public - Conception et construction d'un réseau de fibre optique municipal
- 03-084-14 Nomination des membres du comité de démolition de la Ville
- 03-085-14 Position de la Ville quant au plan d'action de Postes Canada
- 03-086-14 Contrat de livraison de publications municipales

14. Ressources humaines

14.1. Contrats et ententes

- 03-087-14 Entente de travail de l'adjointe administrative, Direction générale/Bureau du maire

14.2 Autres sujets

- 03-088-14 Adoption de la majoration de la grille salariale de 1,5% pour l'année 2014 pour les employés cadres

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlement

- 03-089-14 Avis de motion du règlement numéro 765 abrogeant le règlement numéro 630 et ses amendements concernant l'administration du service d'égoût et d'aqueduc afin d'amender le montant de la compensation prévue à son annexe A
- 03-090-14 Avis de motion du règlement numéro 534 4 modifiant le règlement numéro 534 sur la construction afin d'amender l'article 3.5
- 03-091-14 Adoption du règlement 704-4 modifiant le règlement 704 en réduisant le nombre de membres composant le comité consultatif d'urbanisme et de son quorum
- 03-092-14 Adoption du règlement numéro 763 portant sur les Projets Particuliers de Construction, de Modification ou d'Occupation d'un Immeuble applicables à la zone H-8 (PPCMOI)

16. Dépôt de documents

17. Levée de la séance

- 03-093-14 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 31 et s'est terminée à 19 h 39 se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Michel Belleau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quorum (règlement 701) ▪ Période de questions limitée à 30 minutes ▪ Temps limité à 5 minutes par individu ▪ Demande des renseignements sur le règlement 704-4
Jean-Claude Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande si la barrière près de la voie ferrée est fonctionnelle ▪ Entente de travail – Adjointe à la direction générale
Nelson Fortin	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan d'urgence de la Ville concernant la circulation des trains

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE
2014/01/31	<i>M. Martin Bonhomme Directeur général</i>	Avis de non-consentement à l'installation d'un compteur-émetteur radiofréquence	<i>Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie</i>

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

03-063-14 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière a préparé les documents suivants :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 février 2014;
2. Le procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du 26 février 2014;

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Ryan Young

D'adopter les procès-verbaux ci-dessus mentionnés et préparés par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

03-064-14 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 27 mars 2014

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

De mandater madame le maire, Paola Hawa, à prendre toutes décisions qu'elle jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 27 mars 2014, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

03-065-14 Octroi de contrat pour la fourniture d'un système d'alarme incendie – bâtiments municipaux – Appel d'offres sur invitation
--

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 6 février 2014;

ATTENDU la recommandation du Coordonnateur à la Sécurité publique à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture d'un système d'alarme incendie – bâtiments municipaux au plus bas soumissionnaire conforme ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

D'octroyer le contrat à la compagnie *Guard-X Inc.* pour un montant de 38 965,03\$, taxes incluses, pour la fourniture d'un système d'alarme incendie – bâtiments municipaux.

D'autoriser la dépense de 38 965,03 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

03-066-14 Entente avec la Société protectrice des animaux de l'Ouest de l'Île

ATTENDU l'analyse de l'entente reçue de la SPCA de l'Ouest de l'Île ;

ATTENDU les recommandations du Coordonnateur en sécurité publique ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville le contrat de service daté du 10 mars 2014 avec la SPCA de l'Ouest de l'Île.

D'autoriser la dépense de 8 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-290-00-459 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

03-067-14 Adoption de la grille de tarification pour les services culturels, sportifs, des loisirs et communautaires

ATTENDU la recommandation du Directeur général à l'effet d'approuver la grille de tarification proposée pour l'année 2014 par le Service des Loisirs relativement aux services culturels, sportifs, de loisirs et communautaires;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Michel Boudreault

D'approuver la grille de tarification pour l'année 2014 par le Service des Loisirs relativement aux services culturels, sportifs, de loisirs et communautaires offerts dont copie est jointe en annexe « A » pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité.

03-068-14 Autorisation de marcher dans certaines rues de la Ville pour la tenue de la marche annuelle la <Marche pour l'eau> organisée par l'école secondaire Saint-Georges
--

ATTENDU QUE dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau, l'école secondaire Saint-Georges aura une activité annuelle où les étudiants, accompagnés de leurs professeurs, marcheront sur la rue Sainte-Anne de l'intersection de la rue Senneville jusqu'à l'hôtel de Ville;

ATTENDU QUE la sécurité des participants sera assurée par le Service de la Sécurité publique qui accompagnera les marcheurs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser les étudiants de l'école secondaire Saint-Georges à marcher sur la rue Sainte-Anne de l'intersection de la rue Senneville jusqu'à l'hôtel de Ville le vendredi, 21 mars 2014 de 11h à 12h15.

Adoptée à l'unanimité.

03-069-14 Autorisation de tenir un barrage routier les 19 et 20 avril 2014 sur le boulevard des Anciens-Combattants

ATTENDU la demande du Club Richelieu Ste-Anne afin d'obtenir l'autorisation de tenir un barrage routier les 19 et 20 avril 2014 afin de venir en aide aux plus démunis de la communauté;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Andrée Deschamps

D'autoriser la tenue d'un barrage routier les 19 et 20 avril 2014 sur le boulevard des Anciens-Combattants face à la caserne des pompiers afin de venir en aide à différents organismes et individus dans le besoin.

D'autoriser l'administration municipale à prendre les arrangements nécessaires afin de donner effet à la présente résolution, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1. *DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)*

03-070-14 PIIA pour le 91 rue Sainte-Anne

ATTENDU QUE le 18 février 2014, le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) a analysé un PIIA relativement au transfert de l'enseigne – auvent anciennement placé au 105, rue Sainte-Anne jusqu'à son nouvel emplacement au 91, rue Sainte-Anne et que l'enseigne-auvent en question s'intègre à la façade du bâtiment et valorise l'aspect architectural de celle-ci.

ATTENDU QUE le CCU considère que la demande respecte les points I, II, III et VI de l'alinéa h) de l'article 3.2 du règlement sur les PIIA et en recommande l'acceptation telle que présentée ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Michel Boudreault

D'entériner la recommandation du CCU.

D'accepter l'ensemble de la proposition démontrée sur l'illustration présentée concernant le transfert de l'enseigne – auvent anciennement placé au 105, rue Sainte-Anne jusqu'à son nouvel emplacement au 91, rue Sainte-Anne et que

l'enseigne-auvent en question s'intègre à la façade du bâtiment et valorise l'aspect architectural de celle-ci.

Adoptée à l'unanimité.

**8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À
DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX
OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9. SERVICES TECHNIQUES

9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES.

03-071-14 Octroi de contrat pour la fourniture et pose de béton bitumineux pour l'année 2014

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 27 février 2014;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture et la pose de béton bitumineux pour l'année 2014 au plus bas soumissionnaire conforme :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Yvan Labelle

D'octroyer le contrat à la compagnie *Pavage La Cité* pour un montant de 75 006,81\$, taxes incluses, pour la fourniture et la pose de béton bitumineux nécessaire à l'entretien du réseau routier (travaux de rapiéçage) pour l'année 2014.

D'autoriser la dépense de 75 006,81 \$, taxes incluses, pour l'année 2014, à même le poste budgétaire 02-320-00-529 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

03-072-14 Octroi de contrat pour la fourniture de service de coupe de gazon dans le quartier nord pour les saisons estivales 2014 et 2015 avec possibilité de prolongation d'une année additionnelle

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 27 février 2014;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture de service de coupe de gazon dans le quartier nord pour les saisons estivales 2014 et 2015 avec possibilité de prolongation

d'une année additionnelle au plus bas soumissionnaire conforme :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

D'octroyer le contrat à la compagnie *Les Entreprises Graceland* pour un montant de 18 913,39 \$, taxes incluses, pour la fourniture de service de coupe de gazon dans le quartier nord pour les saisons estivales 2014 et 2015 avec possibilité de prolongation d'une année additionnelle.

D'autoriser la dépense de 18 913,39 \$, taxes incluses, pour l'année 2014, à même le poste budgétaire 02-701-50-528 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

03-073-14 Correction de montant dans l'octroi de contrat pour la fourniture de services de laboratoire pour la réfection de la rue Garden City
--

ATTENDU la résolution 09-222-13;

ATTENDU QUE cette résolution autorisait la dépense;

ATTENDU QU' une erreur s'est glissée dans le texte de cette résolution relativement à l'inclusion du montant des taxes dans la dépense autorisée;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Daniel Boyer

De corriger la résolution 09-222-13 de la façon suivante : D'autoriser la dépense et le paiement de 15 098 \$, taxes en sus, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

03-074-14 Décompte final de construction dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase II)

ATTENDU le règlement d'emprunt numéro 733;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'entériner la recommandation de paiement du professionnel CDGU, datée du 13 février 2014, du décompte final numéro 7, relativement aux travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase II) à l'entrepreneur ABC Rive-Nord Inc.

D'autoriser le paiement de la somme de 145 185,14\$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 733.

Adoptée à l'unanimité.

9.5. AUTRES SUJETS

03-075-14	Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour la fourniture du service d'entretien des terrains sportifs année 2014 avec trois années d'option de prolongation
------------------	--

ATTENDU QUE la Ville requiert la fourniture du service d'entretien des terrains sportifs année 2014 avec trois années d'option de prolongation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser le Directeur des Services techniques à procéder à un appel d'offres sur invitation pour le service d'entretien des terrains sportifs année 2014 avec trois années d'option de prolongation.

Adoptée à l'unanimité.

03-076-14	Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un véhicule Ford F550 châssis XL 2014 ou plus récent
------------------	--

ATTENDU QUE la Ville requiert la fourniture d'un véhicule Ford F550 châssis XL 2014 ou plus récent pour le Service des travaux publics en remplacement du véhicule existant GMC 1994;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser le Directeur des Services techniques à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un véhicule Ford F550 XL châssis 2014 ou plus récent pour le Service des travaux publics en remplacement du véhicule existant GMC 1994.

Adoptée à l'unanimité.

10. ENVIRONNEMENT**03-077-14 Évènement mondial « Heure pour la terre » - Édition 2014**

ATTENDU QUE le 29 mars prochain, de 20h30 à 21h30, se tiendra l'évènement international « Une heure pour la Terre 2014 » inauguré en 2007 à Sydney, Australie, et parrainé par le Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Foundation);

ATTENDU QUE cet évènement a été créé pour sensibiliser la population à l'importance de s'engager concrètement dans la conservation de l'énergie pour lutter contre les changements climatiques, en misant sur un geste simple, comme éteindre les lumières pendant une heure;

ATTENDU QU' en 2013, plus de 7000 villes réparties dans 150 pays et territoires, ont éteint leurs lumières pendant une heure dans le but de combattre le réchauffement global;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Andrée Deschamps

De confirmer la participation de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue à l'évènement « Une heure pour la Terre 2014 », évènement parrainé par le Fonds mondial pour la nature et qui se tiendra le samedi 29 mars 2014 de 20h30 à 21h30.

Que le conseil municipal invite les commerces et les citoyens de la Ville à se joindre à « Une heure pour la terre 2014 » et éteignent leurs lumières au cours de cet évènement.

Que tous les services municipaux de la Ville soient invités à tout mettre en œuvre pour assurer le succès de « Une heure pour la Terre 2014 » sur son territoire.

Adoptée à l'unanimité.

03-078-14 Demande d'un permis - Loi sur les pesticides

ATTENDU QUE la Direction de l'environnement de la Ville de Montréal demande à notre municipalité de nous assurer d'avoir au moins un employé qui soit en mesure d'agir adéquatement pour toute situation d'urgence, telle que la problématique de l'agrile du frêne par exemple;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue doit avoir un permis pour acheter des pesticides et en autoriser l'utilisation par un de ses employés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser le Directeur général à signer la demande de permis relativement à la *Loi sur les pesticides*.

D'autoriser la dépense et le paiement de 290 \$, sans taxes applicables, à même le poste budgétaire 02-701-50-529 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

03-079-14 Proposition de changement de jour de collecte de recyclage

ATTENDU QUE l'entrepreneur propose une réduction de 15% par année sur la durée du contrat si la Ville accepte sa demande de changement de journée de collecte;

ATTENDU QUE les communications à la population concernant ce changement de journée de collecte seront assumées par l'entrepreneur;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'accepter la proposition de la compagnie Environnement routier NRJ à l'effet de modifier la journée de collecte du recyclage du lundi au mercredi;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Andrée Deschamps

D'accepter la proposition de la compagnie Environnement routier NRJ de modifier la journée de la collecte du recyclage du lundi au mercredi.

Adoptée à l'unanimité.

03-080-14 Participation au 8^e Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal

ATTENDU QUE ce prestigieux rassemblement permet non seulement aux participants d'échanger au sujet des enjeux environnementaux de la métropole avec les acteurs majeurs de ce secteur mais aussi de découvrir ce qui se fait de novateur en la matière;

ATTENDU QU' il y a des centaines de représentants d'organisations montréalaises permettant des échanges, du réseautage et de l'inspiration;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'assister à ce prestigieux rassemblement incontournable en environnement et développement durable de Montréal le mardi 29 avril 2014 au Marché Bonsecours avec la participation de Mesdames Paola Hawa et Andrée Deschamps.

D'autoriser la dépense et le paiement de 180 \$, plus les frais de déplacement applicables, à même le poste budgétaire 02-620-00-699 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12. FINANCES

12.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12.2. AUTRES SUJETS

03-081-14 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 10 mars 2014;	<u>1 246 449,70\$</u>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 28 février 2014	<u>64 510,75</u>
Total :	<u>1 310 960 45 \$</u>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 24 février 2014	<u>220,570 58\$</u>

Adoptée à l'unanimité.

03-082-14 Imposition d'un avis de réserve – Centre multifonctionnel – Partie du lot 1 559 478 du cadastre du Québec
--

ATTENDU QUE la volonté du conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue d'aménager un centre multifonctionnel qui serait intégré au bâtiment patrimonial que l'on retrouve sur une partie du lot 1 559 478 du cadastre du Québec;

ATTENDU QU' il y a lieu, à cette fin, d'imposer un avis de réserve sur une partie du lot 1 559 478 du cadastre du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

1. Que le Conseil municipal de la Ville autorise l'imposition d'un avis de réserve, aux fins d'y aménager un centre multifonctionnel, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) et de la *Loi sur l'expropriation* (L.R.Q., c. E-24) sur une partie du lot 1 559 478 cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
2. Que soit mandaté le cabinet BÉLANGER SAUVÉ aux fins de la préparation, la signification et la publication de l'avis d'imposition de réserve;
3. Que soit mandaté M. François Houle, arpenteur-géomètre, pour la préparation d'un plan et d'une description technique de l'immeuble concerné;
4. Que le directeur général soit autorisé à mandater tout autre professionnel dont les services pourraient être requis pour donner effet à la présente résolution;
5. D'autoriser une dépense d'honoraires professionnels de 4000 \$, taxes en sus, à même le poste budgétaire 02-140-00-412 du fonds général.
6. Que le Conseil municipal autorise la greffière, le greffier adjoint ou le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE

13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS

03-083-14	Rejet des soumissions relativement à un appel d'offre public - Conception et construction d'un réseau de fibre optique municipal
------------------	---

ATTENDU QUE la Ville a autorisé un appel d'offre public relativement à la conception et la construction d'un réseau de fibre optique municipal au mois de septembre 2013;

ATTENDU QUE le Conseil désire rejeter toutes les soumissions;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

De rejeter toutes les soumissions concernant la conception et la construction d'un réseau de fibre optique municipal.

Adoptée à l'unanimité.

**03-084-14 Nomination des membres du
comité de démolition de la Ville**

ATTENDU QU' il y a lieu de nommer les membres des différents comités à la suite de l'élection municipale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Andrée Deschamps

De nommer les personnes suivantes, pour un mandat de deux (2) ans, membres du comité de démolition, à savoir :

Paola Hawa
Dana Chevalier

Ryan Young

Adoptée à l'unanimité.

**03-085-14 Position de la Ville quant au plan
d'action de Postes Canada**

ATTENDU QUE Postes Canada a récemment annoncé officiellement la réforme de ses services;

ATTENDU QUE cette réforme implique une augmentation des coûts des envois postaux et l'élimination progressive sur cinq ans du service postal porte à porte;

ATTENDU QUE ce service postal sera remplacé par des boîtes postales communautaires;

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités a exprimé son inquiétude face aux conséquences que cette réforme aura, entre autres, sur la population vieillissante et les ménages qui comptent sur la livraison du courrier à domicile;

ATTENDU QU' une proportion grandissante de la population de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue est formée d'aînés, que plusieurs sont des personnes à mobilité réduite et qu'un nombre important de ceux-ci seront directement affectés par cette réforme de ce service essentiel;

ATTENDU QUE l'élimination du service de livraison à domicile causera des difficultés indues aux personnes ayant un handicap;

ATTENDU QUE les boîtes communes devront être accessibles 24 heures sur 24 et poseront des enjeux de sécurité sur les emprises des rues étroites de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU QUE Postes Canada déposera des quantités considérables de matériel publicitaire (courrier-déchet) dans les boîtes

postales communautaires et que cela accroîtra le risque d'ordures à la traîne et de débordement des poubelles autour de ces boîtes postales;

ATTENDU QUE toute intervention sur le domaine public est de juridiction municipale et qu'il appartient à la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue d'autoriser toute implantation de mobilier et toute occupation du domaine public;

ATTENDU QUE l'annonce de Postes Canada de mettre fin à la livraison du courrier à domicile n'a fait l'objet d'aucune consultation avec le monde municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

De demander à Postes Canada de surseoir à sa décision et d'amorcer le plus rapidement possible un dialogue avec les municipalités qui sont touchées par la réforme des services postaux.

Adoptée à l'unanimité.

03-086-14 Contrat de livraison de publications municipales

ATTENDU QUE le Groupe 8th West Island Baden-Powell Adventurers consent à organiser et assumer la totale responsabilité de la livraison des publications de la Ville;

ATTENDU QUE cette organisation consent à ce que toutes les résidences, commerces et industries de la Ville reçoivent un exemplaire de toute publication qui sera livrée par ce groupe;

ATTENDU QUE la livraison à toutes les résidences, commerces et industries sera complétée sur l'ensemble du territoire dans les cinq (5) jours suivant l'obtention des exemplaires;

ATTENDU QUE la livraison sera effectuée en déposant la publication dans les boîtes aux lettres ou dans les fentes des portes et s'il n'y a pas de réceptacle approprié, un exemplaire sera laissé sur le seuil de la porte principale;

ATTENDU QU' aucune autre publicité ou document non remis par la Ville ne sera inséré ou attaché aux publications de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Dana Chevalier

D'octroyer un contrat de livraison de publications municipales de la Ville au groupe 8th West Island Baden-Powell Adventurers pour l'année 2014.

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

14. RESSOURCES HUMAINES

14.1. CONTRATS ET ENTENTES

03-087-14 Entente de travail de l'adjointe administrative, Direction générale/Bureau du maire
--

ATTENDU QUE le rendement de l'adjointe administrative est très satisfaisant et qu'elle a su s'intégrer positivement dans l'organisation municipale ;

ATTENDU la recommandation du directeur général à l'effet de renouveler l'entente de travail datée du 10 mars 2014 ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Andrée Deschamps

De renouveler l'entente de travail de Madame Sylvie Galarneau, adjointe administrative à la Direction générale/Bureau du maire datée du 10 mars 2014 pour une durée de 1 an et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2014.

D'autoriser le paiement du salaire à même le poste budgétaire 02-131-00-140 du fonds général.

Le vote est demandé sur la résolution :

Pour

Dana Chevalier
Ryan Young
Andrée Deschamps
Daniel Boyer

Contre

Yvan Labelle
Michel Boudreault

Adoptée sur division.

14.2 AUTRES SUJETS

03-088-14 Adoption de la majoration de la grille salariale de 1,5% pour l'année 2014 pour les employés cadres
--

ATTENDU QUE conformément à la recommandation du Directeur général à l'effet que l'échelle salariale des employés cadres soit majorée de 1,5%;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Andrée Deschamps

D'approuver la majoration de la grille salariale de 1,5% pour l'année 2014, ceci rétroactivement au 1^{er} janvier 2014.

Le vote est demandé sur la résolution :

Pour

Dana Chevalier
Ryan Young
Andrée Deschamps
Daniel Boyer
Yvan Labelle

Contre

Michel Boudreault

Adoptée sur division.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENT

03-089-14 Avis de motion du règlement numéro 765 abrogeant le règlement numéro 630 et ses amendements concernant l'administration du service d'égout et d'aqueduc afin d'amender le montant de la compensation prévue à son annexe A

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement abrogeant le règlement numéro 630 concernant l'administration du service d'égout et d'aqueduc afin d'amender le montant de la compensation prévue à son annexe A.

03-090-14 Avis de motion du règlement numéro 534 4 modifiant le règlement numéro 534 sur la construction afin d'amender l'article 3.5

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement modifiant le règlement numéro 534 concernant la construction afin d'amender l'article 3.5 du règlement.

03-091-14 Adoption du règlement 704-4 modifiant le règlement 704 en réduisant le nombre de membres composant le comité consultatif d'urbanisme et de son quorum

ATTENDU QU' en vertu de l'article 146 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* le conseil d'une municipalité peut par règlement composer le comité consultatif d'urbanisme d'au moins un membre du conseil et du nombre de membres qu'il détermine et qui sont choisis parmi les résidents du territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la ville est dotée d'un comité consultatif d'urbanisme, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU, article 146);

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier le nombre de membres composant le comité consultatif d'urbanisme et de son quorum;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par Madame le maire, Paola Hawa, lors de la séance ordinaire du 10 février 2014, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture ;

En conséquence :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

D'adopter le règlement numéro 704-4 dont copie est jointe en annexe « B ».

Adoptée à l'unanimité.

<p>03-092-14 Adoption du règlement numéro 763 portant sur les Projets Particuliers de Construction, de Modification ou d'Occupation d'un Immeuble applicables à la zone H-8 (PPCMOI)</p>

ATTENDU QUE le conseil municipal peut adopter, en vertu des articles 145.36 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), un règlement relatif aux Projets Particuliers de Construction, de Modification ou d'Occupation d'un Immeuble applicables à la zone H-8 (PPCMOI);

ATTENDU QUE l'application d'un règlement sur les projets particuliers s'avère être un complément pertinent à la réglementation d'urbanisme existante, sans permettre toutefois à un projet de déroger aux objectifs du plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE la ville est dotée d'un comité consultatif d'urbanisme, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU, article 146);

ATTENDU QUE l'assemblée de consultation publique s'est tenue le 26 février 2014 au Centre Harpell dont copie du compte-rendu est jointe en annexe « C ».

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

D'adopter le règlement numéro 763 portant sur les Projets Particuliers de Construction, de Modification et d'Occupation d'un Immeuble applicables à la zone H-8 (PPCMOI).

Adoptée à l'unanimité.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 11 février 2014 au 10 mars 2014;
- Liste des commandes du 1^{er} février 2014 au 28 février 2014;
- Liste des embauches – Service des loisirs - 2014

17. LEVÉE DE LA SÉANCE**03-093-14 Levée de la séance**

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Michel Boudreault

De lever la présente séance ordinaire. Il est 19 h 58

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Martin Bonhomme
Directeur général – Greffier par intérim

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes
sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro
0220-100-9224*